

## **Modifications apportées au CS 2023-2024**

### ***Article 3.10.02 - Les tournois nationaux***

Possibilité d'inscrire un joueur à un tournoi national qui est sur place, soit en liste d'attente soit désireux de participer au tournoi national. Sa participation sera conditionnée à sa licence en règle et au droit d'inscription acquitté.

### ***Article 3.9.01 - Conditions de participation***

Les équipes de la scotch double cup peuvent être formées par des joueurs de clubs différents.

Rajout qu'en cas de deux joueurs de clubs différents, le polo porté par l'équipe sera celui du club du capitaine.

### ***Article 3.7.02 - Les championnats de France catégorie Mixte***

Enlevé le « CF MASTERS » qui n'existe plus depuis longtemps

### ***Article 3.6.08 - Les classements***

Ajout en 4. Qui, en cas d'égalité parfaite dans un classement, la moyenne du 14/1 sera prise en compte pour départager deux joueurs ex aequo.

### ***Article 3.3.04 - Transmission des résultats***

Ajout de l'obligation d'utiliser le logiciel fédéral pour la transmission des résultats.

### ***Article 3.7.02 - Les championnats de France catégorie Mixte***

#### **Demi-finale**

Supprimé « ~~Le joueur classé deuxième du championnat de France de la saison précédente.~~ » — Les joueurs perdant en finale d'un mode de jeu ne sont plus qualifiés pour les demies France.

## **Finale**

Ajouté :

En cas de forfait d'un champion de France en titre, le repêchage se fera dans le classement général des demies finales de France (nord et sud) par le joueur ayant le meilleur classement, en cas d'égalité de place le meilleur nombre de points, et encore en cas d'égalité la meilleure moyenne au 14/1.

## **Article 1.2.13 - Temps de jeu**

Ajouté :

Le joueur qui a la casse après celle-ci

## **Modifications apportées aux dispositions circonstancielles 2023-2024**

Modifié TITRE IV - PRORATA DE QUALIFICATION

Remplacé le nombre des qualifiés par « résultats des finales de ligue »

Modifié Chapitre III – Distances du 14/1

75 en 20 en tableau double KO puis final.

Modifié Proratas page 20

Les finalistes du mode de jeu concerné ne sont plus qualifiés pour les demies finales de championnat de France Nord et Sud

**Modifié page 16/20**

Remplacé BAP par « le logiciel fédéral »